

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Autan Protection Plus Dry Spray

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: BE-0008971-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE2017-0014

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	5
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique Autan Protection Plus Dry Spray
Belgique Autan Multi Insect Dry Spray
Belgique Autan Tropical Dry Spray
Belgique Off! Tropical Dry Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson S.A.S.
	Adresse	Immeuble O2 2/8 rue Sarah Bernhardt CS 80016 92665 Asnières sur Seine Cedex France
Numéro de l'autorisation	BE-0008971-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE2017-0014	
Date de l'autorisation	2017-02-20	
Date d'expiration de l'autorisation	2027-02-20	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Colep CCL Polska SP. ZO. O.
Adresse du fabricant	UL Przemyslowa 10 97-410 Kleszczow Pologne
Emplacement des sites de fabrication	UL Przemyslowa 10 97-410 Kleszczow Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials Inc
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	24.25

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p>

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu dans selon les consignes locales

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Non-professionnel

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VII.2 Protection de la santé.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Culicidae:-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)-Mosquitoes Ixodidae:-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)-Ticks
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Taux et fréquences d'application	1g de produit pour 645 cm ² - - - Ne pas appliquer plus d'une fois par 24 heures et éviter la surexposition.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Aérosol métallique (acier/étain) de 100 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Bien agiter avant utilisation. Maintenir verticalement à 15-20 cm de la peau, en pointant le spray vers la surface à traiter. Vaporiser uniformément avec un mouvement circulaire pendant environ 1 seconde sur les parties exposées du corps suivantes:

Adultes : mains, visage, cou, avant-bras et partie supérieure des pieds.

Enfants de 2 ans et plus: visage; cou, partie supérieure des pieds.

Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 2 ans.

Pour le visage : vaporiser sur les mains d'un adulte et appliquer avec parcimonie sur le visage des adultes ou des enfants en évitant les yeux et la bouche.

Ne pas appliquer sur les mains des enfants de moins de 12 ans.

Ne pas utiliser sous les habits

Ne pas respirer les aérosols.

Après retour en intérieur, laver la peau traitée avec de l'eau et du savon.

Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Laver les mains et la peau exposées avant de manger et après utilisation.

Il est recommandé de porter des habits pour couvrir les parties du corps non traitées et pour restreindre l'accès des insectes pouvant causer des piqûres.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Bien agiter avant utilisation. Maintenir verticalement à 15-20 cm de la peau, en pointant le spray vers la surface à traiter. Vaporiser uniformément avec un mouvement circulaire pendant environ 1 seconde sur les parties exposées du corps suivantes:

Adultes : mains, visage, cou, avant-bras et partie supérieure des pieds.

Enfants de plus de 2 ans : visage; cou, partie supérieure des pieds.

Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 2 ans.

Pour le visage : vaporiser sur les mains d'un adulte et appliquer avec parcimonie sur le visage des adultes ou des enfants en évitant les yeux et la bouche.

Ne pas appliquer sur les mains des enfants de moins de 12 ans.

Ne pas utiliser sous les habits

Ne pas respirer les aérosols.

Ne pas appliquer plus d'une fois par 24 heures et éviter la surexposition.

Après retour en intérieur, laver la peau traitée avec de l'eau et du savon.

Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Tenir hors de la portée des enfants.

Conserver dans un endroit sûr.

Laver les mains et la peau exposées avant de manger et après utilisation.

Éviter tout contact avec les yeux.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas contaminer les aliments, les ustensiles et les surfaces en contact avec les aliments.

Il est recommandé de porter des habits pour couvrir les parties du corps non traitées et pour restreindre l'accès des insectes pouvant causer des piqûres.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Instructions de premiers secours:

En cas de contact avec les yeux rincer avec précaution les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

En cas d'ingestion: ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. Rincer la bouche avec de l'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Ne pas contaminer les plans d'eau ou cours d'eau avec le produit ou le récipient usagé.

Éliminer le produit non utilisé et son emballage dans un circuit de collecte approprié.

Le produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre.

Ne pas jeter dans les égouts.

Ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Protéger du gel.

Stocker dans son emballage d'origine

Durée de vie : 2 ans

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Cf. section Usages autorisés

5.2. Mesures de gestion des risques

Cf. section Usages autorisés

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. section Usages autorisés

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Cf. section Usages autorisés

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. section Usages autorisés

6. Autres informations

Dans les 3 ans à compter à partir de la date de signature de cet acte d'autorisation, l'applicant doit soumettre :

- o un test prouvant le fonctionnement satisfaisant de l'aérosol avant et après stockage,
- o un test déterminant le pH du produit avant et après stockage,
- o un test de stabilité à température ambiante, comprenant les propriétés physico-chimiques de l'aérosol.